

Ceux qui payent l'impôt sur le revenu depuis des années vont trouver un nouveau soulagement dans les exemptions que le budget de cette année accorde en ce qui regarde les personnes qui sont à notre charge. On doit féliciter le Gouvernement d'avoir étendu l'exemption aux parents et grands-parents dont l'existence repose sur le chef de famille.

Je dis en outre que le peuple canadien bénéficiera de ce que le ministre des Finances a pu réduire l'impôt et, en même temps, couper de moitié la taxe sur les ventes. Cela montre simplement ce que peut accomplir, dans la voie des réductions d'impôts, un gouvernement qui sait administrer les affaires publiques d'une façon pratique. Je veux insister sur la manière dont le ministre des Finances a su traiter de la préférence britannique. C'était la doctrine du grand homme d'Etat canadien, sir Wilfrid Laurier, que l'Angleterre doit avoir une préférence dans les questions de tarif en tant que cela regarde le commerce canadien; c'est-à-dire que nous devrions permettre à l'Angleterre d'écouler ses marchandises au Canada sous le régime d'un tarif moins élevé que celui que nous appliquons aux autres nations—et il est simplement juste que la métropole traite ses enfants adultes de la même manière. Toute la nation canadienne, j'en suis convaincu, est fière d'avoir facilité le commerce d'importation non seulement de la Grande-Bretagne, mais de toutes les parties de l'empire avec le Canada, dans l'intérêt bien entendu du pays et de nos échanges avec les autres parties de l'empire.

J'ai appris avec satisfaction que le Gouvernement entend acquérir dans mon comté une grande étendue pour y établir un parc national. J'ai déjà dit et avec raison qu'aucune région au Canada n'est comparable pour les beautés naturelles et le pittoresque à la partie de la vallée de la Gatineau qui constitue le comté de Wright, que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre. Je crois savoir que le Gouvernement entend réserver dans la partie nord ou sud du comté une grande étendue pour la conservation du gibier, du poisson et des oiseaux, sans préjudice des droits des concessionnaires. C'est un projet très digne de sa prévoyance et conforme à son désir de conserver les animaux sauvages. Je pourrais traiter plusieurs autres questions, je pourrais dire maintes autres choses pour souligner le fait que le Gouvernement a le souci des intérêts des Canadiens tout en cherchant, par tous les moyens possibles, à encourager le développement du domaine national. Je pourrais traiter plusieurs autres sujets qui attestent la sagesse du Gouvernement, mais, à bref délai, la grande voix du peuple sera appelée à juger l'œuvre du Gouvernement

depuis quatre ans, et la nation canadienne, désireuse d'avancer encore dans la voie du merveilleux progrès dont elle a joui durant cette période, exprimera en cette occasion sa claire approbation et son entière confiance dans le Gouvernement.

M. H. J. BARBER (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je ne saurais relever l'une après l'autre les raisons invoquées par l'honorable préopinant (M. Perras), en faveur du maintien du ministère. Il a parlé de la prospérité générale du Canada. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, je puis le dire en toute sécurité, il ne saurait empêcher le progrès du pays, mais sous un régime douanier plus conforme à l'intérêt national, le Canada se serait encore développé davantage depuis cinq ans.

Quant au budget, j'accueille avec plaisir et j'approuve, comme il est dit dans l'amendement, toute mesure permettant à l'agriculture, à l'industrie et aux ouvriers canadiens de se livrer à chances égales et en loyale concurrence à l'exploitation des ressources naturelles riches et variées du Canada. Je n'entends pas m'occuper ce soir, de la partie financière du discours sur le budget. Mon chef l'a fait avec beaucoup de talent. D'autres orateurs ont discuté le droit de faveur accordé à la Grande-Bretagne et un autre député de la gauche a disséqué l'exposé budgétaire au point de vue de l'industrie. Je traiterai ce soir quelques questions qui intéressent l'industrie mentionnée, par le dernier orateur, l'agriculture, surtout ce domaine de l'agriculture qui intéresse mes électeurs de la Colombie-Anglaise.

Le programme fiscal renferme quelques dispositions pour protéger l'agriculture. Depuis nombre d'années, certaines branches de l'agriculture sollicitent des droits protecteurs et de session en session, monsieur l'Orateur, le parti à votre gauche en a réclamé. Aujourd'hui, à la dernière heure, à la veille même d'élections générales, le Gouvernement fait une volte-face et offre une aide. Comme producteur de petits fruits, je dois dire qu'un grand danger réside dans ces mesures. Depuis quelques années, les producteurs de fruits et les maraîchers réclament une protection contre l'invasion des produits des concurrents étrangers. Le remède préconisé dans l'exposé budgétaire c'est le relèvement du tarif général durant les douze mois de l'année. C'est juste le contraire de ce que demandait le producteur. Sous le régime du nouveau tarif douanier, le droit le plus élevé sera perçu à cette époque de l'année où nous n'avons pas de produits à vendre, et le droit le plus bas en la saison de vente. Comprenez-moi bien, les producteurs de fruits et les maraîchers ne veulent pas que l'Etat lèse le consommateur en imposant des droits quand ils